



Procès Verbal des opérations de vote

**Elections des représentants des PARENTS D'ELEVES
au CONSEIL D'ECOLE pour l'année 2020/2021**

L'An deux mille vingt, le 14 octobre à 14h, au Lycée français Alioune Blondin Beye de Luanda, en exécution des règles définies dans le document « organisation de la vie scolaire et des instances du Lycée français de Luanda » :
M. Jean Michel BLETTERY, chef d'établissement

assesseur : M^{me} JUPITER assesseur : M^{me} SOUCHET

Le bureau de vote reconnaît que les opérations préliminaires aux élections se sont déroulées conformément au document cité, arrête les listes d'émargement.

Le scrutin de liste à la représentation proportionnelle au plus fort reste a été clos à : 14h00

Nombre d'électeurs inscrits : 772

Nombre de votants : 11

Nombre de votes par correspondance : 6

Nombre de bulletins blancs : 0

Nombre de bulletins nuls : 1

Nombre de suffrages exprimés : 10

Nombre de sièges à pourvoir : 15

Quotient électoral : 0,67

Suffrages obtenus par la liste n°1 : 10



Lycée ABB Luanda

Sont élus :

• Titulaires :	• Suppléants :
DUBOST ALVAREZ Liliau LARROQUE VICOL Diana	NEANT

Le procès-verbal dressé et clos le 14 octobre 2020 à Luanda en triple exemplaire a été signé par le Président et les assesseurs.

Le Président

Les assesseurs